



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1260

03 novembre 2016

- **Y aura-t-il des élections le 20 novembre 2016?**
- **L'UNNOH critique la réouverture graduelle des écoles dans les zones affectées par Matthew**
- **400 millions de dollars américains de l'ONU pour éradiquer le choléra**
- **Culture: La fête des gede tendrait à perdre de son originalité, dans un contexte d'acculturation**

>> Y aura-t-il des élections le 20 novembre 2016?

La question se pose à la lecture d'une lettre empreinte d'inquiétudes, adressée par le président du Conseil électoral provisoire, Léopold Berlangier, le 27 octobre, au président provisoire Jocelerme Privert. Dans les 10 jours, qui suivent la lettre, il faudrait réhabiliter 280 centres de vote, rendre praticables les axes routiers menant à 161 centres de vote, libérer une quarantaine d'établissements servant d'abris provisoires depuis le passage du cyclone Matthew et les affecter à des centres de vote. Il faut également que l'Office national d'identification (ONI) puisse remplacer, avant le 20 novembre, les cartes d'identification nationales perdues pendant le passage de Matthew. Sans ces conditions, l'échéance du 20 novembre risque de ne pas pouvoir être respectée. Dans quelle mesure la relance de la campagne électorale pourra avoir lieu du 7 au 18 novembre? La première semaine de novembre s'annonce cruciale pour les réponses institutionnelles attendues. Sur les 328 bâtiments

qui allaient être utilisés dans les 4 départements les plus affectés par Matthew, 300 ont été détruits ou endommagés, indiquait, Richardson Dumel, le directeur de communication de l'organisme électoral. Même des partis politiques doutent de la possibilité de réunir les conditions minimales, pour la tenue des scrutins avant la fin de l'année 2016. La présidence confirme que les centres de vote endommagés ou détruits seront prêts huit jours avant les scrutins. Il en est de même des infrastructures routières endommagées menant à ces centres de vote dans les zones affectées dans le Grand Sud et le Nord-Ouest, promet le porte-parole de la présidence, Eddy Jackson Alexis. «Les travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons de routes, de plusieurs écoles ont déjà débuté. Parallèlement, l'Office national d'identification travaille d'arrache-pied en vue de redonner une Carte d'identification nationale aux personnes l'ayant perdue».

>> L'UNNOH critique la réouverture graduelle des écoles dans les zones affectées par Matthew

La réouverture graduelle des classes ne peut pas être effective, parce que l'État n'a pas créé les conditions indispensables à cette reprise, fustige le coordonnateur général de l'Union nationale des normaliennes et normaliens haïtiens, Josué Mérielien. «La réouverture graduelle des classes se fera pour les parents qui ont les moyens, et la majorité des enfants de la masse traîneront dans les rues. Un effort doit être fait, pour que tous les enfants reprennent le chemin de l'école dans les zones affectées». L'UNNOH demande de trouver une formule pour permettre la reprise des classes pour tous les enfants, à travers le décaissement de fonds pour réparer et reconstruire les établissements endommagés. L'organisation syndicale enseignante

encourage la société à se mobiliser, pour forcer l'État à procéder à une réouverture totale dans les zones touchées par le cyclone. Les enseignants, sont aussi des victimes de l'ouragan. Il leur faut une subvention spéciale et le paiement de tous les arriérés de traitements, exige l'organisation. Le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle a annoncé la réouverture graduelle des classes, à partir du 7 novembre, notamment au niveau du département de la Grande Anse, fortement touché. Deux écoles sont déjà rouvertes à Dame-Marie, 3 à Beaumont et 2 à Jérémie. «Nous sommes en train de poser des jalons pour la reprise graduelle des classes. Elle se fera au rythme des interventions, qui sont menées avec des partenaires

et des bailleurs», indique à AlterPresse le directeur général du ministère, Jean Mary Cadore. Des négociations sont en cours pour porter les gens à libérer des espaces scolaires, servant d'abris provisoires. Des interventions sont également planifiées en vue de fournir des matériels didactiques et pédagogiques aux personnels éducatifs, et pour réparer les infrastructures

scolaires touchées. Par rapport au calendrier scolaire, un remaniement a été initialement envisagé pour l'année académique 2016-2017, afin de permettre aux élèves de profiter des 200 jours de classe. 186 jours de classe seront retenus, particulièrement pour les zones affectées et des activités d'accompagnement et des cours de rattrapage sont envisagés.

>> 400 millions de dollars américains de l'ONU pour éradiquer le choléra

L'ONU dispose d'un fonds de 400 millions de dollars américains, en vue d'éradiquer l'épidémie de choléra en Haïti, indique son spécialiste des droits humains, Philip Alston. Ce fonds vise également à aider les personnes infectées par le virus du choléra, qui a été introduit en Haïti en octobre 2010 par un contingent de casques bleus népalais de la force onusienne. L'ONU a admis sa responsabilité, dans l'introduction de l'épidémie du choléra en Haïti, le 18 août 2016, dans un communiqué conjoint de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti avec le Bureau des avocats internationaux. Le spécialiste indépendant des droits humains de l'ONU a critiqué le Bureau des affaires juridiques des Nations unies, qui, selon lui, a trouvé un prétexte

juridique «manifestement artificiel» et «dénué» de tout fondement, en vue d'encourager l'organisation à ne pas assumer sa responsabilité juridique. L'approche de ce bureau va à l'encontre des principes de responsabilité, de transparence et de la primauté du droit, que l'ONU, elle-même, favorise globalement. «Si l'ONU veut sauver sa réputation et crédibilité, qui ont été gravement endommagées par la crise du choléra (...), il faut faire la bonne chose et admettre la responsabilité juridique», conseille Alston. D'octobre 2010 à octobre 2016, l'épidémie du choléra a déjà fait, en Haïti, plus de 10 000 morts et environ 800 000 personnes infectées.

>> Culture: La fête des gede tendrait à perdre de son originalité, dans un contexte d'acculturation

«La classe moyenne est au cœur de l'américanisation de la société [...]». Même si les dévotions se font toujours à l'occasion du jour des morts [...], l'américanisation et l'influence de la religion protestante dans la société seraient à l'origine du détachement envers cette réalité culturelle, qu'est la fête des gede, analyse l'anthropologue et professeur à l'Université d'Etat d'Haïti, Jean Yves Blot. Les gede sont un rituel annuel, dans le vodou haïtien, célébré le 2 novembre à l'occasion de la fête des morts. Malgré le contexte empreint d'acculturation, encouragée par la classe moyenne et les sectes protestantes, les célébrations et dévotions ont toujours lieu et continuent d'avoir leur fonction sociale, relève Blot. Impossible de dire qu'elles ont perdu de leur ampleur, parce qu'aucune étude n'a été menée sur le sujet. Il est impossible de penser au progrès et au développement du pays, sans embrasser la réalité culturelle. Et la célébration de la fête des morts doit être un rappel de cette réalité, avance l'anthropologue Jean Yves Blot. «Un gede est un esprit, une personne ayant traversé l'au-delà. Même

si elle n'est plus du monde physique, cette personne a pour mission de veiller sur ses proches encore ici-bas, leur procurer ce dont ils ont besoin. C'est ce qui explique les dévotions, les prières et rituels, le 2 novembre». Pour les profanes, les gede sont considérés comme des dieux de cimetières, garants du bien et du mal. Cependant, contrairement aux idées reçues, le 2 novembre est une célébration de la vie, affirme Jean Yves Blot. Cela explique, dit-il, les propos fortement sexuels des adonbre (individus en état de possession). Viennent s'ajouter les pas de danse banda et les multiples tours de reins secs (chika... gouyad). Le professeur invite à se concentrer sur la valeur sociale des célébrations du gede, encore très prisées dans les milieux populaires et paysans en Haïti. Sur la question du symbolisme des couleurs, l'anthropologue précise qu'initialement, les couleurs du deuil, dans la tradition vodou, sont le mauve (le pourpre peut être une variante) et le blanc. Jean Yves Blot ajoute que la couleur noire, quant à elle, constitue une assimilation aux cultures occidentales.

A lire également:

- Suspension de l'exploitation des carrières de sable dans des sites spécifiques de l'Ouest et du Plateau central (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20812>)
- Matthew : Fin de la première phase d'approvisionnement du grand Sud d'Haïti, par le gouvernement - 1,9 milliard de dollars américains de pertes après Matthew, selon le Mef (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20827>);
- Matthew : Un désastre, mais aussi une opportunité, estime l'ingénieur-agronome David Nicolas (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20826>);
- Médias : La sécurité des journalistes, fondamentale pour la liberté de la presse / A la veille du 2 novembre, journée internationale de la fin de l'impunité pour des crimes commis contre des journalistes (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20822>).